

SAFETY DATA SHEET

Section 1: Product and Company Information

Product Name: Ortho® Killex® Lawn Weed Control Concentrate

Product Use: Weed Killer Herbicide for broadleaf weeds and brush.

Chemical Family: Chlorophenoxy and benzoic herbicides

Manufacturer: Scotts Canada Ltd.
2000 Argentia Road, Plaza 5, Suite #101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7
www.scotts.ca
Product Use Information: 1-800-668-5669

Emergency Telephone: Medical Emergencies: 1-888-779-7919
Accident and Spill Emergencies: Canutec 1-613-996-6666

Other: Pest Control Products Act Registration Number: 27801

Section 2: Hazards Identification

Personal Protective Equipment	WHMIS	Transport Symbol
	This product is regulated under the Pest Control Products Act and is exempt from WHMIS classification.	**Not regulated**

Emergency Overview: Harmful if swallowed. May cause respiratory irritation. Causes serious eye damage. May cause an allergic skin reaction. Harmful to aquatic life with long lasting effects. Toxic to aquatic organisms, may cause long-term adverse effects in the aquatic environment.
Appearance, Colour and Odour: Liquid. Clear, amber-brown liquid. Strong fishy odour.

While this product is not regulated under WHMIS, this SDS contains valuable information critical to the safe handling and proper use of the product. This SDS should be retained and available for employees and other users of this product.

Potential Health Effects: **ACUTE (short term):**

Relevant Route(s) of Exposure: Eye and skin contact; Inhalation; Ingestion; Skin Absorption

Inhalation: Breathing mists and vapours may cause irritation of the upper respiratory system, coughing, shortness of breath, headache, dizziness, nausea, vomiting, abdominal pain, decreased blood pressure, muscle weakness and muscle spasms.

Ingestion: Harmful if swallowed. Symptoms of ingestion may include headache, dizziness, nausea, vomiting, abdominal pain, decreased blood pressure, muscle weakness, loss of appetite, excitement, tenseness, exhaustion, loss of voice, and muscle spasms.

Skin: May cause irritation. Product may be absorbed through the skin; if skin contact is prolonged, components of this product may be absorbed in potentially harmful amounts. Repeated skin contact may cause skin sensitization reactions in certain individuals.

Eye: Direct contact with the product is severely irritating to the eyes.

CHRONIC (long term): see Section 11 for additional toxicological data

Delayed symptoms of overexposure by inhalation or ingestion may include dizziness, muscle weakness, loss of appetite, weight loss, tenseness, depression, muscle spasms and exhaustion. Repeated or prolonged over-exposure to chlorophenoxy herbicides may cause liver, kidney, gastrointestinal, neurological and muscular effects.



SAFETY DATA SHEET

Section 2: Hazards Identification, continued

Medical Conditions Aggravated by Exposure: Repeated exposure may aggravate an existing dermatitis.

Interactions With Other Chemicals: Not available

Potential Environmental Effects: Do not contaminate streams, lakes, ponds, irrigation water, water used for livestock or for domestic purposes by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Section 3: Composition and Ingredient Information

Common Name	Chemical Name	CAS No.	Wt.%
2,4-D	2,4-dichlorophenoxyacetic acid, dimethylamine salt	94-75-7	9
Mecoprop-p	(R)-2-(4-chloro-o-tolyloxy)propionic acid	16484-77-8	5
Dicamba	3,6-dichloro-o-anisic acid, dimethylamine salt	1918-00-9	1

Notes: The ingredients are present as dimethylamine salts with less than 0.1% free amine, in water. These salts are generally less toxic than the acids. See Section 8 of this SDS for exposure limit data for these ingredients.

Section 4: First Aid Measures

Inhalation: If inhaled, move the person to fresh air. Call a poison control centre or doctor for medical advice. If not breathing, call 911 or an ambulance then give artificial respiration.

Eye Contact: Immediately flush with plenty of water for 15 to 20 minutes while holding the eyelids open. If a contact lens is present, remove the lens after the first 5 minutes, and then continue flushing. Call a poison control centre or obtain medical attention.

Skin Contact: If on skin or clothing, remove contaminated clothing and flush skin immediately with plenty of water for 15 to 20 minutes. Call a poison control centre or obtain medical advice. Wash contaminated clothing before reuse.

Ingestion: Immediately contact a Poison Control Centre or obtain medical advice. Do not induce vomiting unless instructed to do so by the poison control centre or doctor. Never give anything by mouth to an unconscious person.

Other: IF POISONING IS SUSPECTED or any symptoms are serious, immediately contact a doctor, the nearest hospital, or the nearest poison control centre. Tell the person contacted the complete product name, and the type and amount of exposure. Describe any symptoms and follow the advice given. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

Section 5: Fire Fighting Measures

Flammable Properties: Not applicable. Aqueous solution, will not flash.

Suitable extinguishing Media: Use extinguishing media appropriate for the surrounding fire. Dry chemical, water spray, chemical foam, carbon dioxide, water fog.

Unsuitable extinguishing Media: Not applicable

Explosion Data
Sensitivity to Mechanical Impact: Not applicable
Sensitivity to Static Discharge: Not applicable

Specific Hazards arising from the Chemical: Combustion or thermal decomposition of this product may produce irritating and toxic gases.
Decomposition products may include oxides of carbon, dimethylamine, hydrogen chloride, ammonia, and nitrogen oxides.

Protective Equipment and precautions for firefighters: Firefighters should wear full protective gear including self-contained breathing apparatus when fighting chemical fires. Any water runoff should be minimized and contained.





SAFETY DATA SHEET

Section 6: Accidental Release Measures

Personal Precautions: Wear proper protective clothing described in Section 8. Avoid contact with skin and eyes.

Environmental Precautions: Prevent runoff going into drains, sewers and other waterways.

Methods for Containment: Stop further release or spread of contamination with absorbent material.

Methods for Clean-up: In case of a spill, contact the manufacturer and the Provincial Regulatory Agency for clean-up information.

Section 7: Handling and Storage

Handling: Read the label before using. Keep out of reach of children and prevent access by unauthorized personnel. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Avoid breathing spray mist. Strictly observe all precautions for handling and using pesticides.

Storage: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND UNAUTHORIZED PERSONNEL. Keep in original container during storage in a well ventilated, cool, dry, and secure area. Ship and store away from food, feeds, seeds, fertilizers and other pesticides. Protect from freezing. Store away from open flame and other sources of heat.

General: Do not allow spray, spray mist, visible or invisible vapours or air containing mist or vapours to contact plants other than those being sprayed. Avoid application of this product when winds are gusty. Do not use this product for controlling weeds in vegetable gardens, flower beds or around shrubs or ornamental plants. Do not contaminate streams, lakes, ponds, irrigation water, water used for livestock or for domestic purposes by cleaning of equipment or disposal of wastes.
DO NOT water within 24 hours after application. Do not apply when rain is expected. DO NOT apply to driveways, sidewalks or any other hard surface.
To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Section 8: Exposure Controls and Personal Protection

Consult local authorities for acceptable exposure limits. Material exposure limits are for airborne 8-hour time-weighted averages and apply only to occupational exposures.

Ingredient	Ontario TWAEV (mg/m^3)	ACGIH TLV (8-hr. TWA) (mg/m^3)	U.S. OSHA PEL (8-hr. TWA) (mg/m^3)
2,4-D	Refer to ACGIH TLV	10 (inhalable fraction) Skin	10
Mecoprop-p	Not established	Not established	Not established
Dicamba	Not established	Not established	Not established
Dimethylamine	Refer to ACGIH TLV	5 ppm 15 ppm STEL	18 (10 ppm)

Engineering Controls: General ventilation normally adequate. Monitor the airborne concentrations and provide additional ventilation if any exposure guideline is exceeded.
When handling more than 687.8 L per day of 2,4-D, workers must also use a closed handling system.

Personal Protection:

Eye/Face Protection: Wear protective eye wear (chemical splash goggles, face shield or safety glasses)

Skin Protection: Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal. Coveralls should also be worn when open pouring from containers.

Respiratory Protection: Not normally required. Where occupational exposure limits are exceeded, workers should wear an approved respirator. If respiratory protection is required, institute a complete respiratory protection program including selection, fit testing, training, maintenance and inspection. Consult with respirator manufacturer to determine respirator selection, use and limitations.



SAFETY DATA SHEET

Section 8: Exposure Controls and Personal Protection, continued

Work/Hygienic Practices: Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily. Rinse gloves before removal. Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet. After work, remove all clothing and shower using soap and water.

If pesticide penetrates clothing, remove immediately; then wash contaminated skin thoroughly and shower. Launder contaminated clothing separately before reuse.

After using this product, remove clothing and launder separately and promptly. Thoroughly wash hands and exposed skin with soap and water. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.

IDLH (Immediately Dangerous to Life or Health): The IDLH concentration for 2,4-D is 100 mg/m3.

Emergency or planned entry into unknown concentrations: Positive pressure, full-facepiece SCBA; or positive pressure, full-facepiece SAR with an auxiliary positive pressure SCBA.
Escape: organic vapour respirator; or escape-type SCBA.

Section 9: Physical and Chemical Properties

Physical State:	Liquid	**Flash Point & method:**	Not applicable
Appearance, Colour and Odour:	Clear to hazy, light yellow; mild fishy odour	**Autoignition Temperature:**	Not applicable
Odour Threshold:	Not available	**Flammability Limits in Air:**	Not applicable
pH:	7.5	**Vapour Pressure:**	Not available
Relative density: (water = 1)	1.2055 @ 20°C	**Vapour Density: (Air = 1)**	Not available
Partition coefficient: (n-octanol/water)	Not applicable	**Evaporation Rate: (n-Butyl Acetate = 1)**	Not available
Solubility:	Completely soluble in water.	**Boiling Point/Range:**	100°C
Viscosity:	Water thin	**Freezing Point:**	Not available
Decomposition Temperature:	Not available		

Section 10: Stability and Reactivity

Chemical Stability: Stable

Conditions to Avoid: Direct sunlight, extreme high temperatures.

Incompatible Materials: Acids, caustics, strong oxidizers; calcium salts reduce herbicidal activity.

Hazardous Decomposition Products: When heated to decomposition it emits toxic fumes of dimethylamine, hydrogen chloride, and nitrogen oxides.

Possibility of Hazardous Reactions: Not applicable





Section 11: Toxicological Information

Acute Toxicity Data

Product	LD_{50} Oral (mg/kg)	LD_{50} Dermal (mg/kg)	LC_{50} Inhalation (ppm, 4 hrs.)
Ortho® Killex® Lawn Weed Control Concentrate	>5000 (rat)	>2000 (rat)	Not available

Irritation: Direct contact is severely irritating to the eye. May be irritating to skin. Mists and vapours may be irritating to the upper respiratory system.

Corrosivity: Not applicable

Sensitization: May cause skin sensitization reactions in certain individuals.

Neurological Effects: Repeated or prolonged over-exposure to chlorophenoxy herbicides by ingestion or inhalation may cause neurological effects.

Genetic Effects: Not available

Reproductive Effects: Not available

Developmental Effects: Not available

Target Organ Effects: Repeated or prolonged over-exposure to chlorophenoxy herbicides by ingestion or inhalation may cause liver, kidney, gastrointestinal, neurological and muscular effects.

Carcinogenicity: In Canada, the PMRA (Pest Management Regulatory Agency) in its report *PACR2007-06, Re-evaluation of the Agricultural, Forestry, Aquatic and Industrial Site Uses of 2,4-D* , has concluded that on the basis of all available relevant data, 2,4-D cannot be classified as to its human carcinogenicity. The PMRA recommends that as with any chemical, caution should be exerted in its use, storage and disposal.
The United States EPA (Environmental Protection Agency) classifies 2,4-D in Group D, not classifiable as to human carcinogenicity.

Section 12: Ecological Information

Ecotoxicity: This product is toxic to aquatic organisms and toxic to non-target terrestrial plants. Toxic to birds and small wild mammals. Do not apply directly to water or to areas where surface water is present. Do not contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Persistence/Degradability: Not available

Bioaccumulation/Accumulation: Not available

Mobility: The use of this chemical may result in contamination of groundwater, particularly in areas where soils are permeable (e.g. sand, loamy sand and sandy loam soils) and/or depth of the water table is shallow.

Section 13: Disposal Considerations

Waste Disposal Method: Do NOT dump into any sewers, on the ground or into any body of water. Store material for disposal as indicated in Section 7 Handling and Storage.

Canadian formulators of this product should dispose of unwanted active ingredients and containers in accordance with municipal and provincial regulations. For information on disposal of unused or unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency.



SAFETY DATA SHEET

Section 14: Transport Information

Canadian Transportation of Dangerous Goods (TDG):	Not regulated
U.S. Hazardous Materials Regulation (DOT 49CFR):	Reportable Quantity for Bulk US Shipments: 2,4-D 45.4 kg (100 lbs.)
IMO Classification:	Not regulated
Marine Pollutants:	Not applicable
ICAO/IATA Classification:	Not regulated

Section 15: Regulatory Information

Pest Control Products Act (Canada): This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

WHMIS (Canada: Workplace Hazardous Materials Information System):

WHMIS Classifications: Exempt from classification under WHMIS. Pest control product regulated under *Pest Control Products Act*.

NSNR Status (Canada: New Substance Notification Regulations): All ingredients are listed, as required, on the Domestic Substances List (DSL).

TSCA Status (U.S.A. Toxic Substance Control Act): All ingredients are listed on the TSCA inventory.

Section 16: Other Information

Preparation Information:

Revision date: 2013-07-18

Additional information: The information contained herein is, to the best of the Manufacturer's (see Section 1 Product and Company Information) knowledge and belief, accurate and reliable as of the date of preparation of this document. However, no warranty or guarantee, express or implied, is made as to the accuracy or reliability, and the Manufacturer shall not be liable for any loss or damage arising out of the use thereof. No authorization is given or implied to use any patented invention without a license. In addition, the Manufacturer shall not be liable for any damage or injury resulting from abnormal use, from any failure to adhere to recommended practices or from any hazards inherent in the nature of the product.

Prepared by: LEHDER Environmental Services Limited
Tel: (519) 336-4101
www.lehder.com
While LEHDER Environmental Services Limited believes that the data set forth herein is accurate, as of the date hereof, LEHDER makes no warranty with respect thereto and expressly disclaims all liability for reliance thereon. Such data is offered solely for your consideration, investigation and verification.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1 : Identification

Groupe de produits : Ortho® Killex® Herbicide Pour la Pelouse Concentré

Utilisation du produit : Pour réprimer les mauvaises herbes tenaces du gazon

Famille chimique : Herbicides Chlorophénoxy et Benzoïque

Fabricant : Scotts Canada Ltd.
2000 Argentia Road, Plaza 5, Suite #101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7
www.scotts.ca
Renseignements sur les produits: 1-800-668-5669

Numéro d'urgence 24 heures par jour : Urgence Médicale: 1-888-779-7919
Urgence d'accident et déversements: Canutec 1-613-996-6666

Autre: Numéro d'Homologation: 27801 Loi Sur Les Produits Antiparasitaires

Section 2 : Identification des dangers

Equipements de protection individuelle	SIMDUT (Canada)	Symbole de transport
	Ce produit est réglé par La Loi sur les Produits Antiparasitaires ; il est exempt de la classification sous SIMDUT.	**Non réglementé**

Aperçu en cas d'urgence : Nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes a long terme pour l'environnement aquatique.
Apparence, couleur et odeur : Liquide, transparent, jaune ou brun. Odeur faible de poisson.

Bien que ce produit ne soit pas réglementé par le SIMDUT, la présente fiche signalétique contient de l'information importante, essentielle à la manipulation sécuritaire et appropriée du produit. Conservez cette fiche signalétique et gardez-la à portée des employés et des autres utilisateurs de ce produit.

<u>Effets potentiels sur la santé</u> : **AIGUS (court terme) :**

Voies d'exposition pertinentes : Yeux, Peau, Inhalation, Ingestion, Absorption percutanée

Inhalation : La surexposition aux brouillards et vapeurs peut provoquer une irritation de l'appareil respiratoire supérieur, une toux, un souffle court, des maux de tête, des étourdissements, de la nausée, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, une faiblesse musculaire et des spasmes musculaires.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes de l'ingestion peuvent comprendre des maux de tête, des étourdissements, de la nausée, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une excitation, une contraction des muscles, un épuisement, une perte de voix et des spasmes musculaires.

Peau : Peut causer de l'irritation. Le produit peut être absorbé par la peau; si le contact avec la peau est prolongé, les composants de ce produit peuvent être absorbés en quantités potentiellement nocives. Un contact répété avec la peau peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau chez certaines personnes.

Yeux : Irritant pour les yeux.



Section 2 : Identification des dangers, suite

CHRONIQUE (long terme) : Voir la section 11 pour obtenir des données toxicologiques supplémentaires

Les symptômes retardés d'une surexposition par inhalation ou ingestion peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, une contraction des muscles, une dépression, des spasmes musculaires et un épuisement.
La surexposition répétée ou prolongée aux herbicides chlorophénoxy peut entraîner des effets hépatiques, rénaux, gastro-intestinaux, neurologiques et musculaires.

États pathologiques aggravés par l'exposition : Le contact avec la peau peut aggraver une dermatite existante.

Interactions avec d'autres substances chimiques : Pas disponible

Effets environnementaux potentiels : Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, eaux d'irrigation, l'eau destinée au bétail ni l'eau potable.

Section 3 : Composition/information sur les composants

Ingrédients dangereux :

Nom Commun	Nom Chimique	N° CAS	Poids %
2,4-D	Acide 2,4-dichlorophenoxyacetic, diméthylamine	94-75-7	9
Mécoprop-p	Acide (R)-2-(4-Chloro-o-tolyloxy)propionique	16484-77-8	5
Dicamba	Acide 3,6-dichloro-o-anisique, diméthylamine	1918-00-9	1

Note : Les ingrédients sont présents comme sels de diméthylamine avec < 0.1% amines libres, dans l'eau. Ces sels sont généralement moins. Voir la section 8 de la présente FDS pour connaître les données de limite d'exposition de ces ingrédients.

Section 4 : Premiers soins

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle.

Contact oculaire : Rincez doucement les yeux à l'eau tiède courante pendant 15-20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact cutané : En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Lavez les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Autre: SI ON SUSPECTE L'EMPOISONNEMENT ou les symptômes sont sérieux, contacter immédiatement un docteur, l'hôpital, ou le centre antipoison. Soyer prêt à donner l'information suivante : le nom complet du produit, le type et la quantité d'exposition. Décrire tous les symptômes et suivre les conseils donnés. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre en note le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.



Section 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

Caractéristiques d'inflammabilité : Sans objet. Non inflammable, solution aqueuse.

Moyen d'extinction approprié : Utilisez de l'eau ou tout autre moyen d'extinction approprié à l'incendie environnant. Poudre chimique, pulvérisation d'eau, mousse chimique, dioxyde de carbone, brouillard.

Moyen d'extinction inapproprié : Pas disponible

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques : Sans objet

Sensibilité aux décharges d'électricité statique : Sans objet

Danger propre à la substance chimique : En cas d'incendie, la combustion ou la décomposition thermique risque de produire des gaz irritants et hautement toxiques. Les produits de décomposition peuvent comprendre aux oxydes de carbone, diméthylamine, l'ammoniaque, oxydes d'azote et chlorure d'hydrogène.

Équipement de protection et précaution de lutte contre les incendies : Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression, ainsi qu'un équipement de protection couvrant tout le corps. Tout découlement de l'eau devrait être minimisé et contenu.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles : Lire l'étiquette avant l'utilisation. Garder hors de la portée des enfants et empêcher les personnes non autorisées d'y avoir accès.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les aérosols.
Prendre toutes les précautions requises pour la manutention et l'utilisation des pesticides.

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêchez la substance de contaminer le sol et d'intégrer les égouts et les cours d'eau.

Méthode de confinement : Confiner les déversements à l'aide d'un matériau absorbant inerte.

Méthode de nettoyage : Pour tout renseignement concernant de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

Section 7 : Manutention et stockage

Manutention : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Lire l'étiquette avant l'emploi. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le brouillard de pulvérisation. Prendre toutes les précautions requises pour la manutention et l'utilisation des pesticides.

Stockage : GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES PERSONNES NON AUTORISEES. Entreposer dans le contenant d'origine, dans un endroit frais, sec, bien aéré et pouvant être verrouillé. Expédier et entreposer à l'écart de toute nourriture de consommation humaine ou animale, des semences, des engrais ou autres pesticides. Tenir loin du feu et des flammes ou autres sources de chaleur. Protéger contre la congélation.

Renseignements généraux: Veiller à ce que la pulvérisation, le brouillard de pulvérisation, les vapeurs visibles ou invisibles ou l'air chargé de vapeurs n'entrent pas en contact avec d'autres plantes que celles qui sont traitées. Éviter l'application de ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, eaux d'irrigation, l'eau destinée au bétail ni l'eau potable.
NE PAS irriguer pendant 24 heures après le traitement. Ne pas appliquer lorsqu'il y a risque de pluie. Éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface à revêtement dur.
Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou argileux.



Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables. Les limites d'exposition au produit sont fonction de moyennes pondérées en fonction du temps de 8 heures (dans l'air) et ne s'appliquent qu'en milieu de travail.

Limites d'exposition professionnelle

Ingredient	TLV ACGIH (MPT (8 h)) (mg/m^3)	É.-U. - LEP OSHA (MPT (8 h)) (mg/m^3)	Ontario (Canada) - VLE-MPT (mg/m^3)
2,4-D	10 (inhalable) «Skin» (Peau)	10	référer à la TLV de l'ACGIH
Mécoprop-p	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré
Dicamba	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré
Diméthylamine	5 ppm 15 ppm STEV	18 (10 ppm)	référer à la TLV de l'ACGIH

Contrôles d'exposition

Mesures d'ingénierie technique : La ventilation générale est suffisante pour la manutention du produit dans sa forme originale. Surveillez la concentration de produit en suspension et utilisez un système d'aérage aspirant si la limite d'exposition est dépassée. S'ils prévoient utiliser plus de 687,8 L de 2,4-D par jour, les travailleurs doivent également employer un système fermé.

Protection individuelle

Protection des yeux et du visage : Porter un dispositif pour protéger les yeux (masque ou lunettes).

Protection cutanée : Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Lorsqu'on verse le produit à partir de contenants, il faut porter une combinaison.

Protection respiratoire : Dans les cas où la limite d'exposition professionnelle est dépassée, les travailleurs doivent porter un appareil respiratoire approuvé. S'il est nécessaire de porter un dispositif de protection respiratoire, mettez en place un programme complet de protection respiratoire incluant la sélection et l'ajustement des dispositifs, la formation, l'entretien et l'inspection. Communiquez avec le fabricant de l'appareil respiratoire pour déterminer le type d'appareil à utiliser, la façon de l'utiliser, ainsi que les limites d'utilisation de l'appareil.

Mesures d'ordre général en matière d'hygiène : Porter toujours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.

Rincer les gants avant de les enlever.

Laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Après le travail, enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

Si le pesticide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier; laver la peau contaminée à fond et prendre une douche. Laver les vêtements contaminés séparément avant de les remettre.

Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et du matériel protecteurs personnels. S'il n'y a pas d'instructions de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver le matériel protecteur personnel séparément du linge de maison.

IDLH : La concentration IDLH (danger immédiat pour la vie ou la santé) de la poussière et des émanations de 2,4-D est 100 mg/m3.
Entrée planifiée ou d'urgence dans des concentrations inconnues ou des conditions présentant un danger immédiate pour la vie ou la santé: Portez un appareil respiratoire autonome (SCBA) à masque complet à pression positive ou un appareil de protection respiratoire à adduction d'air (SAR) muni d'un SCBA à pression positive auxiliaire.
ÉVACUATION: Masque à gaz avec cartouche filtrante à haute efficacité pour protéger de vapeur organique ou appareil respiratoire autonome du type évacuation (SCBA).



Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Liquides	**Point d'éclair et méthode :**	Sans objet
Apparence, couleur et odeur :	Transparent, jaune ou brun; Odeur faible de poisson.	**Température d'auto inflammation :**	Sans objet
Seuil olfactif :	Pas disponible	**Limite d'inflammabilité dans l'air :**	Sans objet
pH :	7.5	**Tension de vapeur :**	Pas disponible
Densité relative : (eau = 1)	1.2055 @ 20°C	**Densité de vapeur : (air = 1)**	Pas disponible
Coefficient de partage : (n-octanol/eau)	Sans objet	**Taux d'évaporation : (n-acétate de butyle = 1)**	Pas disponible
Solubilité dans l'eau :	Complet	**Point initial d'ébullition :**	100°C
Viscosité :	Pas disponible	**Point de fusion :**	Pas disponible
Température de décomposition :	Pas disponible		

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité chimique :	Stable
Conditions à éviter :	La lumière du soleil directe et la chaleur excessive.
Matériaux incompatibles :	Les acides, les caustiques, les oxydants forts; les sels de calcium réduit l'effet d'herbicide.
Produits de décomposition dangereux :	Les produits de décomposition peuvent comprendre aux diméthylamine, oxydes d'azote et chlorure d'hydrogène.
Risque de réactions dangereuses :	Sans objet

Section 11 : Données toxicologiques

Toxicité aiguë

	LD_{50} voie orale (mg/kg)	LD_{50} voie cutanée (mg/kg)	LC_{50} inhalation (4 h)
Ortho® Killex® Herbicide pour la Pelouse Concentré	>5 000 (rat)	>2 000 (rat)	Pas disponible

Irritation :	Le contact direct provoque une grave irritation oculaire. Peut irriter la peau. Les brouillards et vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire supérieur.
Corrosivité :	Sans objet
Sensibilisation :	Peut entrainer une sensibilisation par contact avec la peau chez certaines personnes.
Effets neurologiques :	La surexposition répétée ou prolongée aux herbicides chlorophénoxy par ingestion ou inhalation, peut entraîner des effets neurologiques.
Effets mutagènes :	Pas disponible
Effet sur la reproduction :	Pas disponible
Effet sur le développement :	Pas disponible
Effets sur les organes cibles :	La surexposition répétée ou prolongée aux herbicides chlorophénoxy par ingestion ou inhalation, peut entraîner des effets hépatiques, rénaux, gastro-intestinaux, neurologiques et musculaires.



Section 11 : Données toxicologiques, suite

Cancérogénicité : l'ARLA (Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire) de Santé Canada, sont d'avis que, d'après l'ensemble des données pertinentes à sa disposition, il n'est pas possible de classer le 2,4-D du point de vue de sa cancérogénicité pour l'humain. Cependant, l'ARLA et le Comité consultatif scientifique sur le 2,4-D sont d'accord avec le principe voulant que, comme pour tous les produits chimiques, la prudence est de mise lorsqu'il s'agit d'utiliser, d'entreposer ou d'éliminer le 2,4-D.
Aux États-unis, EPA (Environmental Protection Agency) a déterminé que le 2,4-D devait demeurer dans la catégorie du groupe D (inclassables au chapitre de la cancérogénicité chez l'humain.

Section 12 : Données écologiques

Écotoxicité : Ce produit est pour les organismes aquatiques et toxique pour les végétaux terrestres non ciblés. Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes. Ne contaminer pas les sources d'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible

Potentiel de bioaccumulation : Pas disponible

Mobilité : L'emploi de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les sites où le sol est perméable (par exemple sols de sable, de sable loameux ou de loam sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Section 13 : Données sur l'élimination

Méthode d'élimination des déchets : Ne PAS verser dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Stocker la matière en vue de l'éliminer, comme il est indiqué dans la section 7, portant sur la manutention et le stockage.

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

Section 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD) du Canada : Non réglementé

Hazardous Materials Regulation (DOT 49CFR) des É.-U. : Reportable Quantity des É.-U. : 2,4-D 45,4 kg (100 lbs.)

IMDG : Non réglementé

Polluants marins : Sans objet

OACI / IATA : Non réglementé



Section 15 : Informations sur la réglementation

Loi sur les produits antiparasitaires (Canada): Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

SIMDUT (Canada: *Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail*):

Classifications SIMDUT : Ce produit est exempt de la classification sous SIMDUT. Produit antiparasitaire en vertu de la ***Loi sur les produits antiparasitaires***.

RRSN (Canada: *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles*): Tous les ingrédients de ce produit figurent dans la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada.

TSCA (U.S. Toxic Substance Control Act): Tous les ingrédients de ce produit figurent à l'inventaire du TSCA.

Section 16 : Autres informations

Date de révision : 2013-07-18

Renseignements supplémentaires: Les données contenues dans la présente fiche sont, à la connaissance du fabricant (voir la Section 1 Renseignements Sur le Produit), exactes et fiables à la date de préparation du document. Cependant, aucune garantie expresse ou implicite n'est faite relativement à l'exactitude ou à la fiabilité de ces données; le fabricant rejette toute responsabilité des pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces données. Aucune autorisation n'est consentie ni insinuée relativement à l'utilisation sans licence d'une invention brevetée. De plus, le fabricant rejette toute responsabilité des dommages ou blessures résultant de l'utilisation anormale du produit, du non-respect des pratiques recommandées ou des risques liés à la nature du produit.

Préparé par :

LEHDER Environmental Services Limited
Tel: (519) 336-4101
www.lehder.com
Bien que LEHDER Environmental Services limitée croie que les données présentées dans ce document sont exactes, à la date susmentionnée, LEHDER n'émet aucune garantie en ce qui a trait à icelles et dénie expressément toute responsabilité quant à la pertinence d'icelles. Lesdites données ne sont fournies qu'à des fins d'information, d'enquête ou de vérification.